



Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire

**le mercredi 13 juin 2018 à 15h00 à la grande salle de Bex**  
(liste de présence de 14h15 à 14h45)

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée - opérations préliminaires.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice 2017.
3. Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes de l'exercice 2017.

4. Décisions relatives à :

a) l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2017.

b) l'emploi du bénéfice résultant du bilan :

Capital rémunéré pour les actions de 1<sup>re</sup> classe :

- actions 1 <sup>re</sup> classe	CHF 4'662'000.00
- déduction des propres actions	CHF - 62'400.00
- Capital rémunéré pour les actions de 1 <sup>re</sup> classe	<u>CHF 4'599'600.00</u>

Dividendes versés :

- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 1 <sup>re</sup> classe	CHF 367'968.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 12.00 par action de 2 <sup>e</sup> classe	CHF 26'640.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 3 <sup>e</sup> classe	CHF 168'000.00
- attribution à la réserve générale	CHF 21'100.00
- report à nouveau	CHF 6'076'856.04
	<u>CHF 6'660'564.04</u>

La distribution aux actionnaires des dividendes sera proposée à l'assemblée générale. En cas d'approbation, les dividendes sur les actions de 1<sup>re</sup> classe seront payables, sans frais, contre remise du coupon no 16 à partir du 14 juin 2018 sous déduction de l'impôt anticipé de 35 % auprès de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, de ses sièges régionaux, succursales et agences. N° de valeur : 247790. Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avant le 13 juin 2018 pourront être rétribués.

c) la décharge aux membres du Conseil d'Administration.

5. Modification de l'art. 17 des statuts et adoption des nouveaux statuts

Suite à la décision des Communes de Bex, Gryon, Lavey-Morcles et Ollon de ne conserver qu'un membre de droit au Conseil d'Administration de la société, le Conseil propose de modifier l'art. 17 en ce sens (les modifications sont soulignées) :

*Le Conseil d'administration de la société se compose de quatre à six (statuts actuels cinq à sept) membres dont :*

a) *deux à quatre membres nommés par l'Assemblée générale des actionnaires,*

b) *un membre de droit nommé par l'Etat de Vaud,*

c) *un membre de droit (statuts actuels deux membres de droit) nommé par les Communes de Bex, Gryon, Lavey-Morcles et Ollon selon entente à prendre entre elles.*

Le reste de l'article n'étant pas modifié.

6. Elections :

Conseil d'Administration : aucun mandat n'arrive à échéance lors de la présente assemblée générale.

Suite à la décision de M. Pierre-Alain Urech de mettre fin à son mandat à la présente assemblée générale, le Conseil d'Administration propose d'élire comme nouvel administrateur M. Jean-Daniel Habegger, Directeur des Ressources humaines du Groupe Romande Energie, pour lui succéder et terminer son mandat officiel, soit 2 ans.

Organe de révision :

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de la société BDO SA, à Epalinges (siège principal à Zürich), en qualité d'organe de révision, pour la révision des comptes 2018.

7. Divers et propositions individuelles.

Les questions et propositions devront être déposées par les actionnaires au plus tard le 1er juin 2018, au siège de la société à Bex. Le bilan, les comptes, le rapport de gestion et celui des réviseurs sont à la disposition des actionnaires justifiant de la propriété des titres, dès le 24 mai 2018, au siège de la société à Bex. Le rapport de gestion sera publié sur notre site internet [www.fma-sa.ch](http://www.fma-sa.ch) dès le 24 mai 2018.

Les porteurs d'actions de 1<sup>re</sup> classe peuvent, sur présentation des titres ou des certificats de dépôt bancaire, retirer leur carte d'admission jusqu'au 12 juin 2018, au siège de la société à Bex.

A l'issue de l'assemblée générale, la société invite les actionnaires à un buffet-apéritif.

**Forces Motrices de l'Avançon SA**

Pour le Conseil d'Administration :

Pierre-Alain Urech, président

Annick Zwissig, secrétaire